

MAIRIE DE FEIGNEUX

4, Grande Rue - 60800 FEIGNEUX
☎ 03 44 59 03 05

Extrait du registre des délibérations de la commune de FEIGNEUX Séance du 25 juillet 2012

L'an deux mil douze, le vingt- cinq juillet, à vingt et une heure quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Feigneux, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances.

Présents : BRILLON Catherine, Maire,
CAVALETTI Véronique, WAECHTER Rodolphe, GENON Francis, adjoints,
BEDU Didier, JARDIN Véronique, Sébastien LEROY conseillers.

Absents : JULIEN Louise, HURAUX Patrice, FAURE Sébastien

Procurations : HURAUX Patrice donne procuration à CVALETTI Véronique

Secrétaire de séance : Véronique JARDIN

Nombre en exercice : 10

Nombre présents : 07

Nombre de votants : 08

Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 29 juin 2012.

2012/16 : Acquisition d'une parcelle rue de la Vallée.

Madame le Maire rappelle le projet d'une acquisition d'une partie de la parcelle rue de la Vallée pour la création d'une aire de stationnement. Celle-ci est cadastrée section D n°1357.

La délibération prise lors de la séance du 16 mars 2012 acte le projet à 272m², mais au vu du document du géomètre, il s'avère qu'il s'agit de 300m² et non pas 272m².

De ce fait, Mme le Maire propose de délibérer sur l'achat de 300m².

Le prix demandé par les vendeurs est toujours de 60€ le M². Ce qui représente une dépense de 18 600€ et non plus 16 320€. Il est nécessaire de prévoir les frais du géomètre (bornage : 199.70€ TTC) ainsi que les frais de notaires liées à cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés de faire l'acquisition de ladite parcelle au prix de 18 600€ représentant 300m² ainsi que les frais du géomètre et de notaire liées à ce projet. Le conseil municipal à l'unanimité donne tout pouvoir de signature à Mme le Maire pour tout document afférent à cette affaire

Fin de séance à 21h45